



# Bulletin Municipal

Mairie 19340 Monestier-Merlines

[www.monestier-merlines.fr](http://www.monestier-merlines.fr)

*Bulletin n°17*

*Mars - Avril  
- Mai 2011*

Tèl : 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88 - Fax : 05 55 94 65 26,

Courriel : [m-m@wanadoo.fr](mailto:m-m@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture Mairie : Ma, Me et Ve de 14h à 19h

« la vérité rien que la vérité »

## 1. Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011

	Aix	Couffy	Courteix	Eygurande	Feyt	Lamaziere	Iaroche	Merlines	Monestier	St pardoux	total	%
Inscrits	314	88	61	490	118	76	94	574	158	76	2049	
Votants	214	68	39	344	92	62	80	406	119	48	1472	
nuls ou blancs	7	6	3	25	5	10	3	26	8	8	101	
exprimés	207	62	36	319	87	52	77	380	111	40	1371	
taux participation	68,15%	77,27%	63,93%	70,20%	77,97%	81,58%	85,11%	70,73%	75,32%	63,16%	71,84%	
abstentions	100	20	22	146	26	14	14	168	39	28	577	28,16%
<b>CHEVALIER</b>	<b>89</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>137</b>	<b>46</b>	<b>17</b>	<b>47</b>	<b>108</b>	<b>49</b>	<b>18</b>	<b>551</b>	<b>40,19%</b>
	43,00%	40,32%	41,67%	42,95%	52,87%	32,69%	61,04%	28,42%	44,14%	45,00%		
<b>BALLAY</b>	<b>90</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>93</b>	<b>28</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>119</b>	<b>34</b>	<b>6</b>	<b>417</b>	<b>30,42%</b>
	43,48%	33,87%	27,78%	29,15%	32,18%	13,46%	11,69%	31,32%	30,63%	15,00%		
<b>REBELLIE</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>52</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>116</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>287</b>	<b>20,93%</b>
	9,18%	14,52%	22,22%	16,30%	11,49%	36,54%	27,27%	30,53%	18,92%	30,00%		
<b>DESCAMPS</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>116</b>	<b>8,46%</b>
	4,35%	11,29%	8,33%	11,60%	3,45%	17,31%	0,00%	9,74%	6,31%	10,00%		
20/03/11												

	Aix	Couffy	Courteix	Eygurande	Feyt	Lamaziere	Iaroche	Merlines	Monestier	St pardoux	total	%
Inscrits	312	88	61	490	118	76	94	574	158	76	2047	
Votants	234	75	49	380	89	62	85	453	122	52	1601	
nuls ou blancs	13	4	9	26	1	13	3	33	4	3	109	
exprimés	221	71	40	354	88	49	82	420	118	49	1492	
taux participation	75,00%	85,23%	80,33%	77,55%	75,42%	81,58%	90,43%	78,92%	77,22%	68,42%	78,21%	
abstentions	78	13	12	110	29	14	9	121	36	24	446	21,79%
<b>BALLAY</b>	<b>130</b>	<b>41</b>	<b>23</b>	<b>180</b>	<b>31</b>	<b>23</b>	<b>30</b>	<b>251</b>	<b>57</b>	<b>31</b>	<b>797</b>	<b>53,42%</b>
	58,82%	57,75%	57,50%	50,85%	35,23%	46,94%	36,59%	59,76%	48,31%	63,27%		
<b>CHEVALIER</b>	<b>91</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>174</b>	<b>57</b>	<b>26</b>	<b>52</b>	<b>169</b>	<b>61</b>	<b>18</b>	<b>695</b>	<b>46,58%</b>
	41,18%	42,25%	42,50%	49,15%	64,77%	53,06%	63,41%	40,24%	51,69%	36,73%		
Monsieur Alain BALLAY a été élu conseiller général du canton d'Eygurande												
27/03/11											Gérard GUINETON	

**Elections cantonales du 20 mars 2011  
Monestier-Merlines 19340**

<u>NOM</u>	inscrits 158 <u>VOIX</u>	votants 119 <u>pourcentage</u>	nuls ou blancs 8	exprimés 111
BALLAY Alain	34	30,63%		
DESCAMPS Alfred	7	6,31%		
REBEILLE Jean Marc	21	18,92%		
CHEVALIER Pierre	49	44,14%		
verification	111	100,00%		

Election cantonale du 27 mars 2011 Monestier-Merlines				
Inscrits	Votants	Nuls ou blancs	Exprimés	Participation
158	122	4	118	77,2%
<b>Ballay</b>	<b>57</b>	<b>48,31%</b>		
<b>Chevalier</b>	<b>61</b>	<b>51,69%</b>		

Tenue des bureaux de vote et panneaux d'affichage des candidats



*Sylvain et Claude*



*Panneaux électoraux numérotés de 1 à 4 en partant de la droite*



Gerard Guineton

Suzanne Ollier aidée par son petit fils Sylvain a accompli son devoir sous les yeux de Babette et Nathalie

## **2. Mois d'avril 2011**

### **01 avril 2011**

Le **1er avril** reste un jour convivial et une plaisante excuse pour jouer des tours à ses meilleurs amis.

Le "**poisson d'avril**" du **1er avril** n'est pas uniquement français mais aussi européen sachant que ce n'est pas toujours le symbole du "**poisson**" mis en avant chez nos voisins européens : en Belgique et en Suisse ("**Poisson d'Avril**"), aux Pays-Bas, en Allemagne ("**Aprilscherz**"), en Angleterre ("**April Fool's Day**") ou en Ecosse ("**Gowk** ou **Cuckoo**").

Sources internet

### **21 avril 2011**

Il y a 67 ans aujourd'hui, le Général de Gaulle signait l'ordonnance historique donnant le droit de vote aux femmes. Cette date du 21 avril 1944, qui a profondément modifié la société française et modernisé notre démocratie, est une des avancées majeures qu'il convient de célébrer.

**24 avril 2011** : Journée du souvenir des déportés. La mairie est pavoisée aux couleurs nationales.

## **La loi de 1954 qui a instauré la Journée nationale du souvenir de la déportation**

Au début des années 1950, les anciens déportés et les familles des déportés qui n'avaient pas survécu à la déportation ont exprimé le souhait de voir inscrite au calendrier des commémorations **une célébration nationale destinée à préserver la mémoire de la déportation**.

Ce besoin de préserver la mémoire de la déportation a été reconnu par **la loi du 14 avril 1954**, votée à l'unanimité par le Parlement, qui a consacré **le dernier dimanche d'avril « Journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation »**, au cours de laquelle la nation honore **la mémoire de tous les déportés sans distinction**, et rend hommage à leur sacrifice.

Le dernier dimanche d'avril a été retenu en raison de sa **proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps**, et aussi parce que cette date ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante.

**Il importe de ne pas laisser sombrer dans l'oubli les souvenirs et les enseignements d'une telle expérience, ni l'atroce et scientifique anéantissement de millions d'innocents, ni les gestes héroïques d'un grand nombre parmi cette masse humaine soumise aux tortures de la faim, du froid, de la vermine, de travaux épuisants et de sadiques représailles, non plus que la cruauté réfléchie des bourreaux.**

*Source internet*

Le 24 avril, c'est aussi Pâques

**29 avril 2011 : Budgets 2011 communaux.**

**IMPORTANT :** Contrairement à ce que pourraient laisser penser les nouveaux taux d'imposition qui sont la conséquence de la réforme de la taxe professionnelle, le Conseil municipal n'a pas augmenté les impôts locaux pour cette année 2011. (hôtel des finances - 19200 USSEL – Tél : 05.55.46.00.72 Thierry Voyer (Inspecteur du trésor et conseiller financier de la commune)

19311141

COMMUNE DE MONESTIER MERLINES

BP 2011

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOIE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	430 721.05	164 214.00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0.00	0.00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	0.00	266 507.05
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>430 721.05</b>	<b>430 721.05</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOIE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	431 500.00	313 209.70
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	134 158.00	0.00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	0.00	252 448.30
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>565 658.00</b>	<b>565 658.00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>996 379.05</b>	<b>996 379.05</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits totaux de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de chaque étape de vote sans déduction des crédits administrativement votés lors du même exercice.  
 (2) A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent au dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et aux rattachés telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et au recettes, aux recettes certaines s'il ne s'agit pas d'un titre à financer plus vite et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent au dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent ainsi qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines s'il ne s'agit pas d'un titre à financer plus vite au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).  
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	157 651.92		99 831.35	99 831.35	99 831.35
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 580.00		22 630.00	22 630.00	22 630.00
014	Atténuations de produits			24 031.00	24 031.00	24 031.00
65	Autres charges de gestion courante	54 733.00		53 460.00	53 460.00	53 460.00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>233 964.92</b>		<b>199 952.35</b>	<b>199 952.35</b>	<b>199 952.35</b>
66	Charges financières	3 390.00		5 610.00	5 610.00	5 610.00
67	Charges exceptionnelles	100.00		100.00	100.00	100.00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>237 454.92</b>		<b>205 662.35</b>	<b>205 662.35</b>	<b>205 662.35</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	134 948.63		225 058.70	225 058.70	225 058.70
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>134 948.63</b>		<b>225 058.70</b>	<b>225 058.70</b>	<b>225 058.70</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>372 403.55</b>		<b>430 721.05</b>	<b>430 721.05</b>	<b>430 721.05</b>

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

0.00

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

430 721.05

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...	645.00		360.00	360.00	360.00
73	Impôts et taxes	26 043.00		48 536.00	48 536.00	48 536.00
74	Dotations et participations	98 626.00		99 618.00	99 618.00	99 618.00
75	Autres produits de gestion courante	16 000.00		15 700.00	15 700.00	15 700.00
	<b>Total des recettes de gestion courantes</b>	<b>141 314.00</b>		<b>164 214.00</b>	<b>164 214.00</b>	<b>164 214.00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>141 314.00</b>		<b>164 214.00</b>	<b>164 214.00</b>	<b>164 214.00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>141 314.00</b>		<b>164 214.00</b>	<b>164 214.00</b>	<b>164 214.00</b>

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

266 507.05

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

430 721.05

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>225 058.70</b>
--	-------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des excédents propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement sur du capital de la dette et les nouveaux emprunts de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 10 - Modalités de vote.

(2) Insérés au cas de surplus des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si surplus anticipé des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions acceptées.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions anti-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un sévère des stocks selon la méthode de l'exercice permanent simplifié autorisée pour les unités opérationnelles d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs entrées dans le cadre des budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retranche les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retient, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexé IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées			7 000.00	7 000.00	7 000.00
21	Immobilisations corporelles	10 000.00		80 000.00	80 000.00	80 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	507 000.00	134 158.00	305 200.00	305 200.00	439 358.00
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>517 000.00</b>	<b>134 158.00</b>	<b>392 200.00</b>	<b>392 200.00</b>	<b>526 358.00</b>
10	Dotations, totaux divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	4 540.00		9 500.00	9 500.00	9 500.00
18	Compte de liaison : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières			30 000.00	30 000.00	30 000.00
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>4 540.00</b>		<b>39 500.00</b>	<b>39 500.00</b>	<b>39 500.00</b>
45...1	<b>Total des opérations pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>521 540.00</b>	<b>134 158.00</b>	<b>431 500.00</b>	<b>431 500.00</b>	<b>565 658.00</b>
040	Opérations de transfert entre sections (3)					
041	Opérations par imputations (3)	1 684.10				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 684.10</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>523 224.10</b>	<b>134 158.00</b>	<b>431 500.00</b>	<b>431 500.00</b>	<b>565 658.00</b>

+  
**D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE** 0.00

=  
**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** 565 658.00

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	13 634.00		41 672.00	41 672.00	41 672.00
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>13 634.00</b>		<b>41 672.00</b>	<b>41 672.00</b>	<b>41 672.00</b>
10	Dotations, totaux divers et réserves (hors 1068)	25 240.00		21 479.00	21 479.00	21 479.00
1068	Excédent de mont. capitalisés (10)					
18	Compte de liaison : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits de cessions d'immobilisation			25 000.00	25 000.00	25 000.00
	Autres	175 000.00				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>198 240.00</b>		<b>46 479.00</b>	<b>46 479.00</b>	<b>46 479.00</b>
45...2	<b>Total des opérations pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>211 874.00</b>		<b>88 151.00</b>	<b>88 151.00</b>	<b>88 151.00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	134 943.63		225 058.70	225 058.70	225 058.70
040	Opérations de transfert entre sections (3)					
041	Opérations par imputations (3)	1 684.10				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>136 627.73</b>		<b>225 058.70</b>	<b>225 058.70</b>	<b>225 058.70</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>348 501.73</b>		<b>313 209.70</b>	<b>313 209.70</b>	<b>313 209.70</b>

+  
**R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE** 252 448.30

=  
**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** 565 658.00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>225 058.70</b>
---	-------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les recouvrements des emprunts de la commune ou de l'établissement.

### 3. Travaux sur la commune

#### La nouvelle mairie



**Du durable !**





**Notre ami claude avec un responsable(RMCL)**



**Combes (RMCL) et Céline Lavigne architecte**



Annee 2011



Gerard Guineton



Gerard Guineton

**Entreprise RMCL**

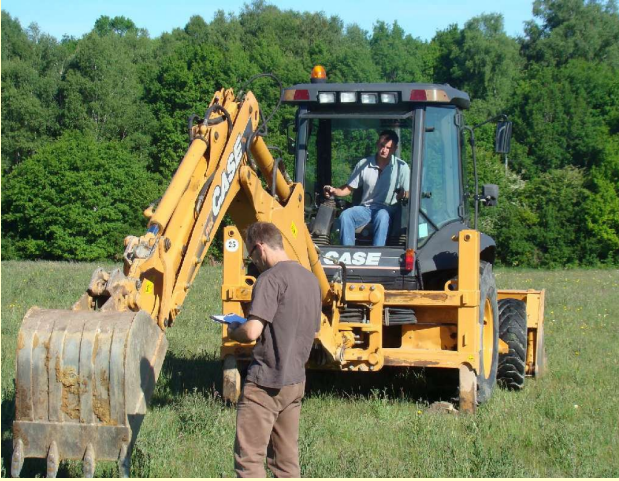


Gerard Guineton

**Ce trou est destiné à recevoir la réserve d'incendie (cuve de 120m3 ou 120000 litres)**

A ce jour, aucune subvention n'a été attribuée pour la construction de la nouvelle mairie

Zone d'habitation du vieux chêne pour accueillir les nouveaux salariés du CHPE



M. Laval du laboratoire technique départemental



Mr Laval et Claude Ferlanda (de dos)



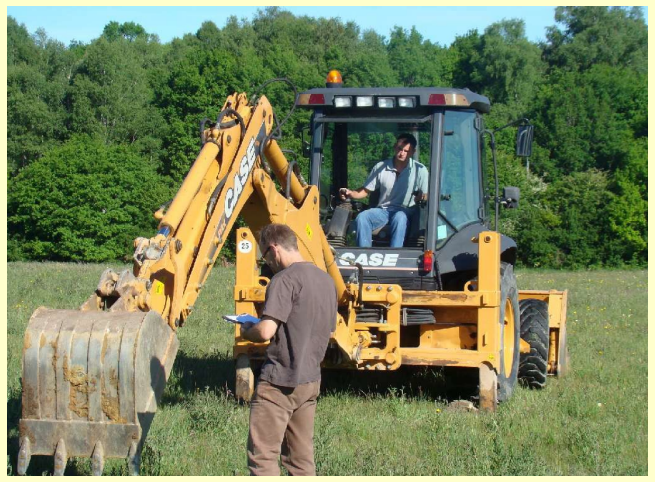
Loic Ollier un bénévole que la Commune remercie



Des trous dans le sol pour analyser sa nature



On mesure. c'est sérieux !



Puis on note les données

## LE NOUVEAU VISAGE DU CHPE



Travaux réalisés dans le cadre du plan de relance :  
Subvention gouvernementale de 13,5 M €



Un



13/05/11



13/05/2011



#### 4. Les expressions françaises

« **Peu ou prou** »  
Plus ou moins.

« **C'est coton** »  
C'est difficile, pénible.

« **Porter la culotte** »  
Assumer le rôle de l'homme dans un couple.

« **Etre réglé comme du papier à musique** »  
Avoir des habitudes très régulières (personne).  
Être organisé, prévu dans tous ses détails (chose).

« **L'avoir dans le cul / Dans le cul la balayette !** »  
Être possédé, dupé, victime, malchanceux, vaincu.  
Avoir affaire à plus habile, plus rusé que soi.

« **Blanchir sous le harnais** »  
Exercer longtemps le même métier.  
Acquérir une expérience reconnue dans un domaine

« **La corde au cou** »  
Complètement à la merci de quelqu'un.  
Dans une situation périlleuse ou désespérée.

« **Faire un pas de clerc** »  
Commettre une maladresse, faire une erreur par  
inexpérience ou ignorance.  
Entamer une démarche, prendre une initiative  
imprudente.

« **Ca me gonfle ! / Gonfler quelqu'un** »  
Ça m'agace, ça m'énerve ! / Exaspérer, importuner  
quelqu'un.

« **La cerise sur le gâteau** »  
Le petit détail final qui parfait une réalisation.  
L'avantage supplémentaire.  
Le comble, le bouquet (ironiquement).

« **Sur le carreau** »  
À terre, mort ou blessé.  
Dans une situation difficile.

« **Fumer la moquette** »  
Être dans un état second, raconter des bêtises, délirer.

« **Etre tiré à quatre épingles** »  
Être vêtu avec un soin méticuleux.

« **Etre coiffé au / sur le poteau** »  
Être battu de justesse

« **Connaître / savoir sur le bout du doigt / des  
doigts** »  
Connaître / savoir très bien, parfaitement.

« **De derrière les fagots** »  
Précieusement conservé, précieux.  
Excellent, rare, exclusif, surprenant...  
D'une qualité exceptionnelle.

## 5. Mois de mai 2011

1 mai 2011

**Le premier mai, fête du travail et fête du muguet**

*Source internet*

Si le premier mai est un jour férié en France, c'est officiellement pour fêter le travail. Le premier mai est également le jour du muguet, sans qu'il y ait de lien direct entre la fête des clochettes printanières et la journée des revendications ouvrières.  
Voici l'histoire du premier mai, ses traditions et ses origines.

### **La fête du muguet**

Une fête de l'amour

On dit que la tradition de s'offrir du muguet remonterait à la Renaissance, époque où Charles IX aurait lancé cette mode après en avoir reçu un brin lors d'un premier mai... Ce qui est certain, c'est qu'au XV<sup>ème</sup> siècle, le premier mai était une fête de l'amour, durant laquelle les princes et les seigneurs se rendaient en forêt pour couper des rameaux qui servaient ensuite à décorer les habitations. Ils fabriquaient également des couronnes de feuillages et de fleurs pour les porter et les offrir à la personne aimée. Une survivance de ces coutumes perdure encore dans de nombreuses régions : l'arbre de mai. Il s'agit d'un arbre coupé que l'on dépose devant une maison dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai. Selon les régions, cet arbre sera offert à l'élu local pour l'honorer, ou aux jeunes filles célibataires, **comme dans l'est de la France. Le fait de déposer l'arbre devant la maison des jeunes filles est l'occasion d'un certain chahut pour les jeunes gens qui y participent !**



Un brin de muguet symbole de porte-bonheur pour le 1er mai

8 mai 2011

66ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 (voir en annexe - discours de Gérard Longuet Ministre de la défense et des anciens combattants. C'est aussi la Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme. La Mairie est pavoisée aux couleurs nationales.

9 mai 2011

Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950. La Mairie est pavoisée aux couleurs nationales et européennes.

10 mai 2011

Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage. La Mairie est pavoisée aux couleurs nationales (voir en annexe)

12 mai 2011

Journée internationale des **infirmières**. Jour anniversaire de Florence Nightingale. Qui est-ce ?

27 mai 2011

Fête des **voisins** rendez-vous salle des fêtes de Chauvet à partir de 18h30. La population de Monestier-Merlines est **invitée**. **Partager** pour mieux vivre **ensemble**.

29 mai 2011

Fête des **mères**

**Dates à retenir pour le mois de juin :**

*Jeudi 02 juin : Ascension*

*Dimanche 12 juin : Pentecôte*

*Lundi 13 juin : Lundi de Pentecôte*

*Dimanche 19 juin : Fête des pères*

**Dates importantes :**

L'élection présidentielle se déroulera les 22 avril et 6 mai 2012,

Les élections législatives se dérouleront les 10 et 17 juin 2012



Des fleurs de mai

## ANNEXE 1

### **Message de Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants pour les commémorations du 8 mai 1945**

En ce 8 mai 2011, nous commémorons le 66ème anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie face aux alliés. Il y a 66 ans, le 8 mai 1945, les armes se taiseaient enfin en Europe, mettant un terme à cinq années de cauchemar et de barbarie, cinq années parmi les plus cruelles de l'histoire de l'humanité.

Encaissant sur son territoire, avec les seuls soutiens de la Grande-Bretagne, de la Belgique et des Pays-Bas, le choc de l'offensive de l'Allemagne nazie, au printemps 1940, la France a payé un lourd tribut. Défaits militairement par les armes du IIIème Reich, les français ont, durant plus de quatre ans, subi le poids de l'occupation : l'angoisse pour leur million et demi de prisonniers, les privations de toute nature, l'annexion dans le système nazi pour les uns, l'oppression politique, le pillage économique, les persécutions raciales, la répression pour tous.

Dès le 18 juin 1940, pourtant, en visionnaire autant qu'en homme d'honneur, le Général de Gaulle traçait les conditions d'une victoire qu'il estimait certaine.

Au courage des étudiants parisiens du 11 novembre 1940 répondait l'engagement des français libres qui multiplièrent leur présence sur tous les fronts, au fur et à mesure de la mondialisation du conflit : des terres africaines, à Koufra, en Libye, avec l'épopée de la colonne Leclerc au front de l'Est, en Russie, avec le groupe de chasse « Normandie Niemen ». Du pacifique à l'Afrique du nord, sur terre comme sur mer et dans les airs, les combattants de la liberté furent sans cesse plus nombreux. Depuis les déserts d'Afrique jusqu'en Italie et Provence, des Vosges jusqu'à Berchtesgaden, ils prirent ainsi une part décisive aux combats libérateurs.

En France même, des hommes et des femmes qui n'acceptaient pas la soumission s'étaient levés, dans l'ombre, pour intégrer la Résistance. Organisés et fédérés par l'ancien préfet Jean Moulin, ils allaient, au péril de leur vie, malgré la traque, la répression et la torture, consacrer leur quotidien à harceler et combattre l'ennemi.

Pendant toutes ces années, l'honneur de la France a été porté par une minorité toujours plus nombreuse. Si notre pays avait perdu une bataille, ceux qui ont cru construire sur la défaite, plus qu'une erreur, ont commis une faute contre la patrie.

Notre pays n'a pas perdu son honneur. Seule nation, avec l'Angleterre à déclarer la guerre à l'Allemagne à la suite de l'agression de la Pologne, quand d'autres se taiseaient ou pactisaient, elle a eu le courage d'aller au conflit pour faire valoir ses valeurs, au rendez-vous de sa parole donnée. A l'engagement militaire s'est doublé l'héroïsme des résistants et la générosité des Justes qui ont, par leur bravoure personnelle, et au nom d'une France qu'ils estimaient éternelle, sauvé l'image de notre pays.



Ce sont ces français, résistants sur le territoire national ou « français libres » engagés hors de nos frontières, qui ont permis à la France d'être présente lors de la reddition allemande à Reims. Ce sont ces français qui donnent aujourd'hui tout son sens à la commémoration de ce 8 mai 1945, jour de la capitulation définitive de l'Allemagne nazie, au terme de près de cinq années de conflit.

Ces événements se sont passés il y a 66 ans. Chaque année, nous commémorons ce souvenir. Chaque année, l'émotion est intacte. A tous ceux qui ne se sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdiqué, qui espéraient la liberté aux hommes qui se sont battus, à ceux qui sont tombés, aux autres qui ont enduré tant d'épreuves, combattu avec tant d'abnégation, nourri tant d'espoir ; à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons, aujourd'hui, l'hommage qu'ils méritent.

**Gérard LONGUET**

## ANNEXE 2

# **MESSAGE DES DEPORTES – 24 avril 2011**

## **MESSAGE DES DEPORTES pour la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation**

**Dimanche 24 avril 2011**

Avril – Mai 1945, il y a 66 ans, s'ouvraient les portes des camps de concentration sous les coups de boutoir des forces alliées. Brutalement, apparut en pleine lumière la réalité d'un système d'oppression qui avait organisé scientifiquement la destruction d'êtres humains. Des milliers d'hommes et de femmes rescapés de ces camps d'extermination et de concentration allaient témoigner, au nom de millions de morts et de disparus, du danger mortel que recélait un régime établi sur la négation des droits de l'être humain, par son avilissement et sa mort.

Nous qui sommes les survivants de ce système, apportons aujourd'hui notre témoignage, en ces temps de tourmente où se confrontent des extrémismes étatiques ou religieux et les aspirations d'ouverture vers la démocratie et les simples respects des droits de l'homme.

Nous tenons à affirmer notre conviction que ce rappel des luttes et des souffrances ne doit pas seulement consister en un regard apitoyé ou reconnaissant lancé sur un passé douloureux.

Cette évocation ne saurait être dissociée des espoirs qu'aux jours sombres nous plaçons dans l'avenir, et que, aujourd'hui, nous entendons préserver et développer.

En cette journée du souvenir de la déportation et des combats de la liberté, les hommes, les femmes et les enfants qui ont vécu ces événements dans leur chair, et avec leurs yeux, appellent avec force leurs concitoyens à rester ferme dans les défenses des valeurs de liberté, de démocratie, de tolérance, et ne jamais oublier que le monde se construit par la force de l'espoir et par la générosité des hommes, et non par la force des dictatures.

### **Ce message a été rédigé conjointement par**

- La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.)
- La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.)
- La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.)
- L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus (U.N.A.D.I.F.)
- L'Union Nationale des Déportés, Internés et Victimes de Guerre (U.N.D.I.V.G)